

PROJET ASSOCIATIF



L'Adapei 91 va vers l'année 2030



 **Adapei 91**

124 Avenue des Champs Lasniers
91940 LES ULIS

Facile
à lire et à
comprendre





L'Adapei 91 va vers l'année 2030

Nous sommes.

L'Adapei 91 a été créée le 3 juin 1969 dans le département de l'Essonne.

C'est une association de parents d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, en situation de handicap mental.

Parfois les personnes en situation de handicap que l'association aide, ont aussi des difficultés à bouger.

L'Adapei 91 veut :

- que les personnes en situation de handicap aient les mêmes droits que tout le monde.
- que les personnes en situation de handicap soient respectées et incluses dans la société.
- que les métiers du médico-social soient valorisés.

Le **Conseil d'Administration** de l'Adapei 91 est composé de bénévoles. Il met en place les décisions prises à l'Assemblée Générale. Il prend des décisions pour l'organisation des établissements et services.

En 2023 l'Adapei 91 a aidé 360 adultes en situation de handicap. Il y a des personnes de différents âges et différents handicaps.

Les établissements et services sont dirigés par des directeurs et des directrices, sous la responsabilité du Conseil d'Administration.





L'Adapei 91 va vers l'année 2030

Pour l'organisation de séjours de vacances.

L'Adapei 91 travaille avec l'association Point Vert, et d'autres associations de la région.

Les organismes avec **qui travaille l'Adapei 91** sont :

- le **Conseil Départemental de l'Essonne**,
- l'**ARS**.

C'est l'**Agence Régionale de Santé**.

- Le **SIEI**.

C'est le **Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée**.

- la **MDPHE**.

C'est la **Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Essonne**.

- l'**Education Nationale** pour le handicap mental à l'Ecole.
- les mairies du département.

L'Adapei travaille aussi avec d'autres associations :

- l'**ATE**.

C'est l'**Association Tutélaire de l'Essonne**.

- Le **CHEMEA**.

C'est le **Comité pour le Handicap Mental Enfant et Adulte**.

- L'**UDAF**.

C'est l' **Union Départementale des Associations Familiales**.





L'Adapei 91 va vers l'année 2030

Les choix et les règles.

Les choix de l'Adapei 91 pour aider les personnes accueillies :

- aider les personnes et leurs proches,
- respecter leur dignité et leurs droits,
- encourager l'autonomie et l'inclusion,
- soutenir les parents et s'engager bénévolement,
- être **neutre** politiquement et respecter la **laïcité**.

Être **neutre politiquement** c'est n'exprimer aucun avis politique.

La laïcité c'est respecter les croyances religieuses, et les non croyances des citoyens.

La Charte Ethique.

Une Charte éthique c'est un règlement, qui explique **les valeurs de l'association**.

Il y a des règles pour rappeler les valeurs de tous, et même celles des personnes en situation de handicap.

Un groupe de bénévoles a réfléchi et a écrit la Charte Éthique.

Ce groupe de bénévoles vérifie qu'elle soit respectée.

Il aide aussi à prendre des décisions importantes, en respectant les droits de la personne accueillie.





L'Adapei 91 va vers l'année 2030

L'inclusion est importante pour vivre ensemble.

L'inclusion des personnes en situation de handicap, c'est d'avoir les mêmes droits comme l'accès :

- à l'école,
- au logement,
- aux loisirs,
- à l'emploi,
- aux transports,
- aux commerces.

Il faut accueillir correctement les personnes en situation de handicap, dans les lieux publics.

Il est important d'avoir de bonnes relations humaines.

L'Adapei 91 aide les personnes accueillies, à avoir des réponses adaptées à leurs besoins.

Être ensemble.

L'Adapei 91 veut proposer plus de places dans les établissements, des services de qualité et différents logements.

Elle s'engage à écouter et aider les familles, mais aussi les aidants et les tuteurs.





L'Adapei 91 va vers l'année 2030

Le pouvoir de décider.

Il faut laisser les personnes décider de leurs choix de vie.

Chacun doit pouvoir choisir ce qu'il veut faire même s'il a un handicap, en fonction de ses capacités et de sa manière de communiquer.

L'Adapei 91 s'engage à :

- accompagner chaque personne dans ses choix,
- permettre de faire des essais,
- accepter l'échec tout en assurant la sécurité,
- aider à construire une expérience personnelle.

Le bien être.

Il est important de prendre soin des personnes et de leurs proches.

Il faut faire attention à la qualité de vie des personnes accueillies dans nos établissements et services.

Il faut aussi aider les professionnels à défendre leurs droits, et défendre leurs conditions de travail et leurs salaires.





L'Adapei 91 va vers l'année 2030

Nos valeurs et nos actions.

Le pouvoir de décider.

L'autodétermination c'est pouvoir prendre des décisions tout seul.

Les professionnels réfléchissent avec :

- les familles,
- les personnes accompagnées,
- les professionnels.

L'Adapei 91 aide les personnes à se représenter elles-mêmes, avec l'association **Nous Aussi**.

L'aide pour les personnes qui vieillissent.

Les personnes en situation de handicap qui vieillissent, ont plus besoin d'aides et de soins.

L'Adapei 91 les aide dans leurs changements de parcours, et les aide à trouver les solutions qui leur conviennent.

Le renforcement des liens entre les familles et les associations.

Pour aider les familles il y a :

- des rendez-vous pour parler avec la coordinatrice de parcours,
- des rencontres avec les familles pour discuter et se reposer,
- des loisirs et des vacances pour les personnes accueillies.

Ces activités permettent aussi aux proches aidants de se reposer.





L'Adapei 91 va vers l'année 2030

Faire attention aux évolutions des finances.

Il faut faire attention à la façon de financer les projets.

La réalisation et le suivi de nos objectifs.

Le Projet Associatif actuel a été accepté le 19 juin 2024.
Ce projet commence en 2024 et il se terminera en 2030.

Le Projet Associatif est relu chaque année par le Conseil d'Administration,
pour s'adapter aux besoins des personnes en situation de handicap.



Texte transcrit en FALC, Facile à Lire et à Comprendre
par l'ESAT de Legé, ADAPEI Loire Atlantique.



Siret : 785 184 011 00134

Siège social : 124 Avenue des Champs Lasniers – 91940 LES ULIS

Téléphone : 01 69 41 32 25

Site internet : adapei91.fr

Messagerie électronique : contact@adapei91.fr

Edition 09/2024

AFFILIEE A L'UNAPEI RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

